

Survivant(e)s de violences conjugales bénéficiant du statut VAWA*

Si vous êtes ou étiez l'époux/épouse ou l'enfant d'un citoyen américain ou d'un résident permanent légal et que vous avez été victime de cruauté extrême ou de violences physiques, et que vous avez obtenu un statut d'immigration légal par le biais d'une "demande individuelle de statut VAWA", des changements vont intervenir au niveau de Medicaid. Voici ce que vous devez savoir:

- Les personnes dont les demandes individuelles de statut VAWA ont été approuvées perdront leur éligibilité pour Medicaid le 1er octobre 2026.
- Cependant, si vous recevez votre permis de séjour permanent (carte verte), vous êtes éligible pour Medicaid après une période d'attente de cinq ans. Vous êtes également éligible pour le programme d'assistance alimentaire SNAP (coupons alimentaires), l'aide financière "Le Travail d'abord" (Work First) TANF et le Revenu de Sécurité Alimentaire (SSI) pour personnes en situation de handicap après cinq ans.
 - Si votre demande individuelle de statut VAWA a été approuvée mais que vous n'avez pas encore introduit de demande de carte verte permanente, vous devriez le faire aussi rapidement que possible après la date de priorité (les époux/épouses de citoyen(ne)s américain(e)s peuvent introduire une demande en même temps que la demande individuelle de statut VAWA).

Note importante:
Les personnes qui ont introduit une demande individuelle de statut VAWA qui sont des femmes enceintes ou des enfants de moins de 19 ans continueront à être éligibles pour Medicaid après le 1er octobre 2026, même s'ils/elles n'ont pas encore de carte verte.

L'équipe DROITS DES IMMIGRÉS ET DES RÉFUGIÉS protège et défend les droits des immigrants et des réfugiés en faisant progresser des politiques publiques pro-immigration et en fournissant une représentation juridique stratégique.



Les temps d'attente pour l'approbation de votre carte verte peuvent être longs. Donc, si vous n'avez pas encore commencé les procédures pour obtenir votre carte verte, vous devriez parler avec un avocat dès que possible.

- Si vous avez introduit une demande individuelle de statut VAWA et que n'avez PAS encore de carte verte, vous êtes éligible pour les programmes suivants, à condition que vous remplissiez tous les autres critères d'éligibilité:

- Couverture médicale de [Healthcare.gov](https://www.healthcare.gov) (mais seulement jusqu'au 31 décembre 2026)
- Programme de Nutrition pour les Femmes, les Nourrissons et les Enfants (WIC)
- Petits déjeuners et déjeuners scolaires
- Prestations d'invalidité et de retraite de la Sécurité Sociale

Trouver d'autres solutions de soins de santé:

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour trouver des soins médicaux ou des médicaments sur ordonnance gratuits ou à coûts réduits, faire des demandes d'avantages sociaux, trouver des options locales en matière d'alimentation ou de logement, veuillez consulter la page des Ressources Médicales sur www.ncjustice.org/health-resources

